MAIRIE DE NEUVY LE ROI

(INDRE ET LOIRE) 37370 - mairie.neuvy-le-roi@wanadoo.fr - Tél. 02 47 29 71 71 - Fax 02 47 24 84 91

LISTE DES DÉLIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 19 JANVIER 2023

Instaurée par l'art. L2121-25 modifié du CGCT Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité et d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Flavien THÉLISSON, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Flavien THÉLISSON - Guillaume PIOCHON - Anne GOGUÉ - François LECHRIST - Pauline RENAUDIN - Patricia VINCENT - Eric BRIAULT - Nicolas GROSSI - Geoffrey BEDU - Justine MARCHAND - Graziella LEPLEY

Absents excusés: Agnès PRUNET – Mylène APPEL – Philippe CHANDONNAY

Absent: Yannick BARRIOS

Ordre du jour :

- <u>N°1 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u>: M. Eric BRIAULT à l'unanimité des membres présents et représentés.
- <u>N°2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022</u>: validée à l'unanimité des membres présents et représentés tenant compte des observations.
- $\underline{N^\circ 3}$ OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES 2023 : validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°4 FRAIS DE SCOLARITE RASED A PAYER A LA COMMUNE DE NEUILLE-PONT-PIERRE :</u> validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°5 ADHESION DE PRINCIPE AU SERVICE EMPLOI PUBLIC ET MISSION TEMPORAIRES DU CDG 37 :</u> validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°6 POSTE COMMUNALE : CONVENTION, RECRUTEMENT :</u> validée à la majorité des membres présents et représentés, 1 abstention Anne Gogué
- <u>N°7 INSCRITPION A LA DSLI ET LA DETR 2023 :</u> validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- N^8 POSTE AGENT D'ENTRETIEN ECOLE DES TILLEULS: poste non permanent à temps non complet, validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°9 ENQUETE PUBLIQUE : CHEMIN DE LA BARDOULIERE :</u> validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°10 DEPENSES AUTORISEES AUX COMPTES 6232, 6257 et 6537 :</u> validée à l'unanimité des membres présents et représentés
- <u>N°11 DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> : renonciations aux droits de préemption, pas d'observations.